

Entretien annuel - PULSATOIRE

modèle fabriqué depuis 2013
(modèle fabriqué jusqu'en 2012 → voir au dos)

EVA : _____

Date : ___ / ___ / ___

B1895348
22-122

CHAUFFAGISTE :

Installateur SAV STA: _____ Fixe : _____
Adresse : _____ Port. : _____
Code Postal : _____ Ville : _____ E-mail : _____

CLIENT / CHANTIER :

Nom* : _____ Fixe : _____
Adresse* : _____ Port. : _____
Code Postal* : _____ Ville* : _____ E-mail* : _____

MATERIEL :

PULSATOIRE : 20kW 32kW 40kW 60kW n°série : _____
ECS : PEJ 130 PEJ 160 PEJ 210 PEJ 240 Profusion n°série : _____
 autre : _____
DISTRIBUTION : HP2 HP3 autre _____

TÊTE DE COMBUSTION :

Remplacement des joints sur col (par 2) Vérification de la bougie (tige centrale, céramique)
 Serrage correct du positionneur de flamme puis de la bougie Lubrification des joints sur col et de l'alésage du corps de chauffe

VENTILATEUR :

Vérification des charbons sur le ventilateur (longueur mini 10mm)
Pression en préventilation prise au pressostat de ventilation* = ___ mbar (3,5 mbar mini) *manomètre à la place de la prise de pression «+» du pressostat

TÉ AVEC FLOTTEUR :

Nettoyage des éléments Vérification de l'écoulement des condensats

CIRCUIT HYDRAULIQUE :

Purge d'air Vérification du débit d'eau Nettoyage des filtres
 Vérification de la pression de gonflage du vase d'expansion Chasse des boues par la vanne de vidange
 Vérification de la pression d'eau et complément éventuel Vérification de la concentration en inhibiteur de corrosion

INJECTEUR ET PRESSIONS GAZ :

Vérification et nettoyage de l'injecteur
 injecteur et pressions adaptés au gaz distribué
 G20 G25 G31

Diamètre injecteur utilisé : _____ mm

Mesures : pression amont à l'arrêt = _____ mbar

pression amont en fonctionnement .. = _____ mbar

pression aval en fonctionnement * ... = _____ mbar

* pression nominale +/- 1 mbar

(quel que soit le nombre d'appareils en fonctionnement simultané)

RAPPEL

	Gaz Nat. G20/G25	Pression G20 (mbar)		Pression G25 (mbar)		Propane G31	Pression G31 (mbar)	
		Ø injecteur (mm)	Amont	Aval nominal	Amont		Aval nominal	Ø injecteur (mm)
Pulsatoire 20	4,00	17 à 25	10	20 à 30	14,5	2,60	35 à 45	25,5
Pulsatoire 32	5,05	17 à 25	10	20 à 30	14,5	3,20	35 à 45	25,5
Pulsatoire 40	5,55	17 à 25	10	20 à 30	14,5	3,55	35 à 45	25,5
Pulsatoire 60	6,75	17 à 25	10	20 à 30	14,5	4,17	35 à 45	25,5

RÉGULATION ÉLECTRONIQUE :

Relevé des compteurs

Désignation compteur	Unité	N°	Valeur effaçable	N°	Valeur non-effaçable	Désignation compteur	Unité	N°	Valeur effaçable	N°	Valeur non-effaçable
Durée de fonctionnement du brûleur	heures	01		15		Nombre de défauts d'allumage		08		22	
Durée de fonctionnement du ventilateur	heures	02		16		Nombre de défauts de combustion		09		23	
Nombre d'allumages		03		17		Nombre de défauts cheminée		10		24	
Nombre de jours depuis premier défaut	jours	04		18		Nombre de démarrages multiples		11		25	
Nombre de jours depuis dernier défaut	jours	05		19		Durée de demande du circuit 1	heures	12		26	
Nombre de défauts de manque d'eau		06		20		Durée de demande du circuit 2	heures	13		27	
Nombre de défauts de ventilation		07		21		Durée de demande du circuit 3	heures	14		28	
RAZ des compteurs 1 à 14 après relevé : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non						Nombre défauts de liaison entre les cartes				29	

REMARQUES :

Signature FABRICANT

Signature CLIENT

Signature CHAUFFAGISTE

* Obligatoire

Nous collectons ces données afin de gérer votre appareil. Nous utilisons également votre E-mail pour vous adresser nos communications commerciales à venir. Si vous ne souhaitez pas les recevoir, cochez la case ci-dessous :

Je m'oppose à ce que le Fabricant me propose par E-mail des communications commerciales.

PROCÉDURE D'ENTRETIEN ANNUEL



• Mettre la chaudière **HORS TENSION** avant toute intervention technique sur la partie électrique.

• Certains éléments restent sous tension, même si l'appareil est à l'arrêt.

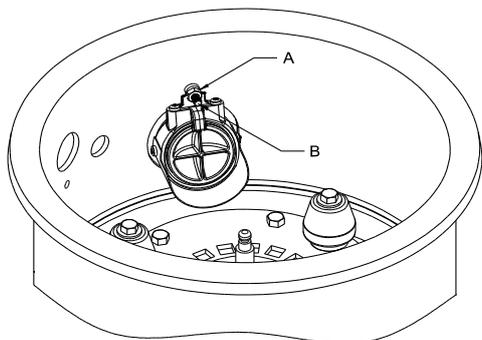


La chaudière Pulsatoire doit être entretenue annuellement par un professionnel qualifié selon la réglementation en vigueur.

Les entretiens annuels peuvent être notés sur la fiche «Entretien annuel» fournie.

1 - Tête de combustion

1.1 - Retrait du clapet anti-retour



Avant le démontage de la tête, il est **IMPERATIF** de retirer le clapet anti-retour situé dans la chambre :

- Retirer le couvercle en fonte (clé de 13).
- Retirer l'écrou A de la vis B (clé de 7)
- Faire coulisser le clapet vers l'intérieur de la chambre pour l'extraire.

Procéder dans l'ordre inverse pour le montage.

Pour le graissage des joints du clapet, utiliser la même huile que pour les joints toriques sur le col (type huile moteur ou vaseline).

1.2 - Démontage / Montage de la tête

- Sortir la tête à l'aide de la poignée d'extraction fournie.
- Changer les joints sur col (pochette de joints toriques disponible en pièces détachées).
- Vérifier l'immobilité de la tige centrale de la bougie.



Ne jamais tirer sur la bougie avec une pince

- Desserrer le support de bougie (clé de 27) ; vérifier que la bougie n'est ni fissurée, ni éclatée.
- Vérifier le serrage du positionneur de flamme sur la tête.
- Resserrer le support de bougie en maintenant le positionneur.
- Remonter la tête après avoir lubrifié les joints sur col et l'alésage du corps de chauffe.



Lubrifier avec de l'huile de moteur ou de la vaseline.

JAMAIS avec de la graisse silicone.

- Serrer légèrement les 3 capuchons en butée.
- Rebrancher les fils de bougie et de masse.



Le fil de masse doit être branché sur la tête. **JAMAIS** sur les capuchons

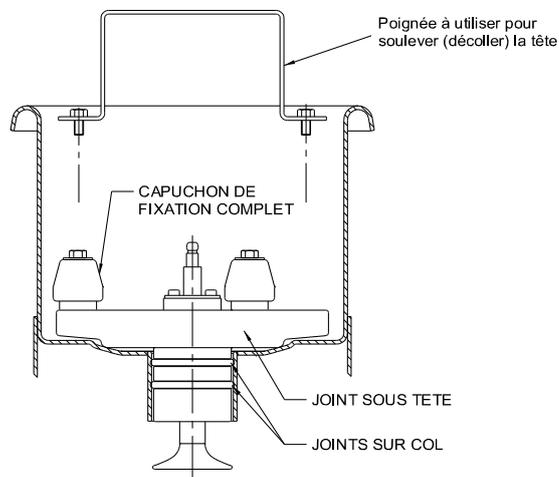
- Vérifier le serrage des 6 vis de la tête.
- Remonter le clapet anti-retour puis le couvercle en fonte en s'assurant de l'étanchéité du joint torique.



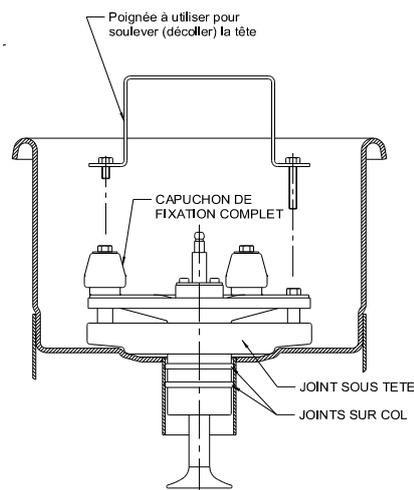
Le contrôle par analyse de combustion dans les fumées n'est pas nécessaire, car le fonctionnement de la Pulsatoire n'est pas à air soufflé.

Par contre, le contrôle du CO en façade est obligatoire en montage cheminée (type B53P). Voir la réglementation en vigueur.

Pulsatoire 20

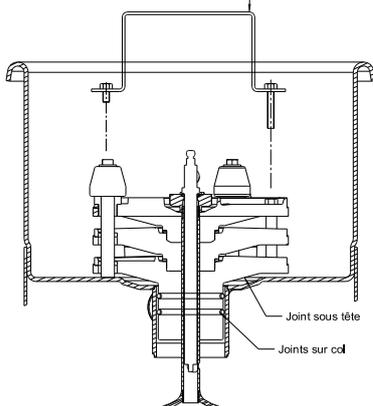


Pulsatoire 32 & Pulsatoire 40



Pulsatoire 60

Poignées à utiliser pour soulever (détacher) la tête



2 - Ventilateur

Seuls les ventilateurs équipés de moteurs à charbons, avec capot non-riveté, nécessitent un entretien.

Vérifier que les tiges des ressorts poussant les charbons se trouvent à plus de 3 mm du fond de chaque lumière, sinon changer le ventilateur. Pour vérifier la pression de ventilation (minimum 3,5 mbar), débrancher la durite blanche du pressostat de droite (ventilation) et raccorder un manomètre dessus.

3 - Flotteur

Nettoyer le flotteur à condensat, vérifier l'écoulement et l'évacuation des condensats.

4 - Circuit hydraulique

Ouvrir la vanne de vidange du corps de chauffe. Si des boues sont présentes, remplacer le pot de décantation par un modèle plus efficace.

Chasser les boues du pot de décantation, puis remettre en pression et s'assurer de la bonne concentration en inhibiteur de corrosion.



Réaliser une purge d'air complète.



Vérifier impérativement à chaque visite, la pression de gonflage du vase d'expansion. Les flexibles sont sensibles à une fatigue mécanique trop importante suite à des variations de pression mal contrôlées.

5 - Injecteur gaz

Vérifier et nettoyer l'injecteur gaz, sans le rayer.

6 - Pressions gaz

Vérifier les pressions gaz en fonctionnement (amont dynamique et aval). Les valeurs théoriques dépendent du diamètre de l'injecteur et du type de gaz (voir Tableau «Injecteur et Pressions gaz» en page 1 ou 4).

7 - Compteurs de fonctionnement

Relever les compteurs de fonctionnement (voir Tableau «Régulation électronique» en page 1 ou 4) et intervenir en cas d'anomalie. Puis remettre à zéro les compteurs effaçables.

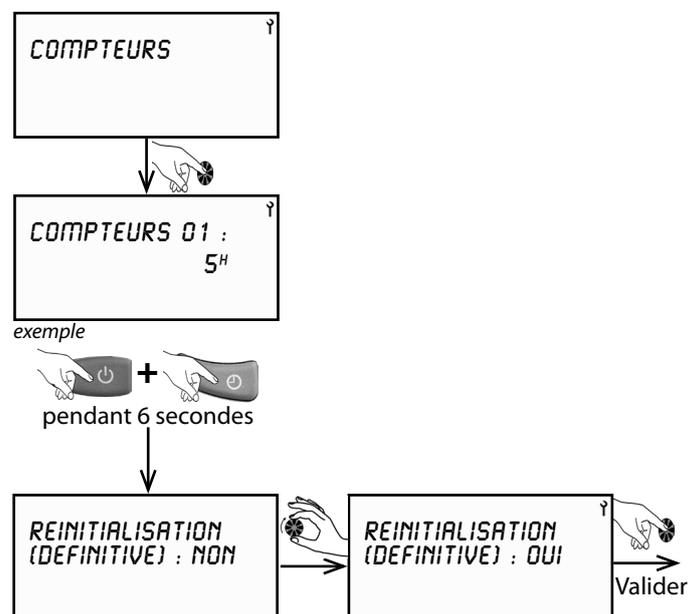
7.1 - Remise à zéro des compteurs pour modèles fabriqués jusqu'en 2012

Remise à zéro des compteurs 7 à 12 :

- Clavier déverrouillé : appuyer simultanément sur HORL PROG + «+» pendant 3 sec pour accéder au menu «Compteurs».
- Puis appuyer simultanément sur HORL PROG + REARM VALID pendant 6 sec.

7.2 - Remise à zéro des compteurs pour modèles fabriqués depuis 2013

Remise à zéro des compteurs 1 à 14 :



8 - Entretien toutes les 5000 heures



A titre préventif, en complément de l'entretien annuel obligatoire, il est recommandé de réaliser les opérations suivantes toutes les 5000 heures de fonctionnement (s'aider des compteurs 1 et 15) :

- 1- Changer la tête de combustion.
- 2- Changer les joints fournis dans le kit d'entretien (disponible en pièces détachées).

Site Industriel et de développement

Rue de la République
CS 40029

80210 Feuquières-en-Vimeu

Service pièces détachées

Tél. : 03 22 61 21 21

Fax : 03 22 61 33 35

E-mail : pieces@auer.fr

Service technique

E-mail : sav@auer.fr

Entretien annuel - PULSATOIRE

modèle fabriqué jusqu'en 2012
(modèle fabriqué depuis 2013 → voir au dos)

EVA : _____ Date : ___ / ___ / ___

CHAUFFAGISTE :

Installateur SAV STA: _____ Fixe : _____
Adresse : _____ Port. : _____
Code Postal : _____ Ville : _____ E-mail : _____

CLIENT / CHANTIER :

Nom* : _____ Fixe : _____
Adresse* : _____ Port. : _____
Code Postal* : _____ Ville* : _____ E-mail* : _____

MATERIEL :

PULSATOIRE : 20kW 32kW 40kW 60kW n°série : _____
ECS : PEJ 130 PEJ 160 PEJ 210 PEJ 240 Profusion n°série : _____
 autre : _____
DISTRIBUTION : HP2 HP3 autre _____

TÊTE DE COMBUSTION :

Remplacement des joints sur col (par 2) Vérification de la bougie (tige centrale, céramique)
 Serrage correct du positionneur de flamme puis de la bougie Lubrification des joints sur col et de l'alésage du corps de chauffe

VENTILATEUR :

Vérification des charbons sur le ventilateur (longueur mini 10mm)
Pression en préventilation prise au pressostat de ventilation* = ___ mbar (3,5 mbar mini) *manomètre à la place de la prise de pression «+» du pressostat

TÉ AVEC FLOTTEUR :

Nettoyage des éléments Vérification de l'écoulement des condensats

CIRCUIT HYDRAULIQUE :

Vérification de la pression de gonflage du vase d'expansion Purge d'air
 Vérification de la pression d'eau et complément éventuel Chasse des boues par la vanne de vidange
 Vérification de la concentration en inhibiteur de corrosion

INJECTEUR ET PRESSIONS GAZ :

Vérification et nettoyage de l'injecteur
 injecteur et pressions adaptés au gaz distribué
 G20 G25 G31

Diamètre injecteur utilisé : _____ mm

Mesures : pression amont à l'arrêt = ___ mbar

pression amont en fonctionnement = ___ mbar

pression aval en fonctionnement *... = ___ mbar

*pression nominale +/- 1 mbar
(quel que soit le nombre
d'appareils en fonctionnement
simultané)

AVEC régulateur SANS régulateur



le bloc-gaz n'est pas équipé d'un régulateur (voir photos ci-contre), sinon contacter le SAV AUER

Rappel

	Gaz Nat. G20 / G25	Pression G20 (mbar)		Pression G25 (mbar)		Propane G31	Pression G31 (mbar)	
		Ø injecteur (mm)	amont	aval (nominale)	amont		aval (nominale)	Ø injecteur (mm)
Pulsatoire 20	4,00	17 à 25	10	20 à 30	14,5	2,60	35 à 45	25,5
	3,50 <small>(ancien injecteur)</small>	17 à 25	16	20 à 30	20,0	2,32 <small>(ancien injecteur)</small>	35 à 45	35,0
Pulsatoire 32	5,05	17 à 25	10	20 à 30	14,5	3,20	35 à 45	25,5
	4,90 <small>(ancien injecteur)</small>	17 à 25	11	20 à 30	14,0	3,00 <small>(ancien injecteur)</small>	35 à 45	31,5
Pulsatoire 40	5,55	17 à 25	10	20 à 30	14,5	3,55	35 à 45	25,5
	5,20 <small>(ancien injecteur)</small>	17 à 25	12	20 à 30	15,5	3,30 <small>(ancien injecteur)</small>	35 à 45	33,0
Pulsatoire 55	6,20	17 à 25	10	20 à 30	14,5	-	35 à 45	-

RÉGULATION ÉLECTRONIQUE :

Relevé des compteurs (accès par appui sur «Horloge» ET «+» pendant 3 secondes)

N°	Désignation compteur	Valeur	N°	Désignation compteur	Valeur	N°	Désignation compteur	Valeur
01	Durée en chauffage (par 4 min)		05	Nombre de basculements sanitaire en chauffage		09	Nombre de défauts d'allumage	
02	Durée en sanitaire (par 4 min)		06	Nombre de défauts de manque d'eau		10	Nombre de défauts de combustion	
03	Nombre d'allumages en chauffage		07	Nombre de jours depuis premier défaut		11	Nombre de défauts de bouchage cheminée	
04	Nombre d'allumages en sanitaire		08	Nombre de défauts de ventilation		12	Nombre de démarrages multiples	

RAZ des compteurs 7 à 12 après relevé : oui non

REMARQUES :

Signature FABRICANT

Signature CLIENT

Signature CHAUFFAGISTE

* Obligatoire

Nous collectons ces données afin de gérer votre appareil. Nous utilisons également votre E-mail pour vous adresser nos communications commerciales à venir. Si vous ne souhaitez pas les recevoir, cochez la case ci-dessous :

Je m'oppose à ce que le Fabricant me propose par E-mail des communications commerciales.